**PRIORITE 1 : L’EMPLOI**

Quelles mesures à court et moyen terme proposez-vous pour réduire le chômage des jeunes

**L’emploi des jeunes : la première priorité de A Ti’a Porinetia**

Les chiffres de l’emploi sont alarmants : plus de 7 000 emplois ont été détruits sur les 5 dernières années, alors qu’il faudrait créer 2 500 emplois nouveaux par an pour accueillir les jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Face à cette situation inacceptable les jeunes ne peuvent plus imaginer sereinement leur avenir et perdent toute motivation à s’engager dans des études ou des formations qualifiantes.

Il n’y a pas UNE réponse au problème de l’emploi : il faut agir sur un ensemble de leviers pour soulager les problèmes à court terme mais aussi préparer les emplois de demain.

C’est pourquoi A Ti’a Porinetia compte s’engager prioritairement dans la bataille pour l’emploi et simultanément sur deux fronts :

* Le court terme, pour préserver les emplois existants et faciliter l’insertion des demandeurs d’emploi ;
* Le moyen et le long terme, pour mieux préparer les jeunes aux emplois de demain et leur ouvrir de nouvelles perspectives en matière d’emplois durables.
1. Sur le court terme, compte tenu de la situation, ATP a prévu un « plan d’urgence en faveur de la formation, de l’emploi et de la lutte contre la pauvreté ». Economiquement ce plan d’urgence sera basée sur la relance rapide du BTP par la construction de logements (prêts aidés, nouveaux opérateurs de logements sociaux) ; Sur son versant « emploi » ce plan sera en partie financé grâce à la réforme du dispositif actuel d’aides à l’emploi devenu obsolète et inefficient. Il propose un ensemble de mesures qui répondront aux diverses situations des jeunes demandeurs d’emplois : lieu d’habitation, niveau de qualification ou encore statut recherché (salarié ou non salarié) et dont les principales sont :
	* La prise en charge pendant une durée limitée (6 mois) des charges sociales pour l’embauche de jeunes ou de chômeurs ;
	* La création d’un Fonds d’Aide au Retour en Activité (FARA) qui permettra la formation rémunérée pour la reconversion des personnes qui auraient perdu leur emploi, une aide ou un accompagnement à la création de leur entreprise individuelle si tel est leur projet ;
	* La création d’un service citoyen rémunéré : les jeunes participent à des projets d’intérêt général tout en bénéficiant d’une expérience professionnelle qualifiante ;
	* Le déploiement de services de proximité pour informer et orienter les demandeurs d’emploi, en partenariat avec les communes et la création de Missions Locales d’Insertion (MLI) ;
	* Le renforcement des moyens de l’ADIE et du CAGEST et le développement du microcrédit et de l’épargne solidaire ;
	* Et plus largement, le soutien des initiatives pour l’accompagnement et la formation des petits porteurs de projets.

1. Concernant l’emploi durable à moyen et long terme, les mesures prévues visent à :
* Instaurer un dialogue permanent entre le monde de la formation et le monde du travail pour une meilleure adéquation entre les formations et les besoins de l’économie ; A Ti’a Porinetia entend rapprocher l’école et l’emploi.
* Améliorer la flexibilité de l’emploi par un aménagement de la règlementation ;
* Créer les conditions d’une insertion durable par une diversification de l’activité économique dans le cadre d’un plan de développement pluriannuel et équilibré des archipels ;
* Développer de nouvelles filières techniques et supérieures pour la valorisation et la préservation de nos ressources naturelles ;
* Permettre une réelle océanisation des cadres publics et privés et une priorité à l’embauche locale ;
* Mieux accompagner l’initiative individuelle et les très petites entreprises ;
* Renforcer l’employabilité des jeunes pas ou peu qualifiés.

Dans ces perspectives, A Ti’a Porinetia mettra rapidement en place une « Conférence annuelle de l'emploi et de la formation initiale et continue » qui réunira autour de la même table les partenaires sociaux, les acteurs de l’éducation et de la formation afin d’organiser la concertation et orienter les priorités en matière de formation initiale et continue. Pour permettre aux jeunes de disposer d’une formation pratique et d’une expérience professionnelle, l’apprentissage et les formations en alternance seront développés (objectif : 1000 contrats d’apprentissage et 1000 contrats d’alternance par an).

Le code du travail sera rapidement aménagé afin d’apporter une plus grande souplesse au marché de l’emploi. Les modifications seront apportées en concertation avec les partenaires sociaux. L’objectif de A Ti’a Porinetia est de faciliter la pluriactivité, la flexibilité à l’embauche et l’annualisation du temps de travail.

Pour permettre à chacun d’exercer une activité au plus près de son domicile et dans les domaines où il a des compétences, A Ti’a Porinetia apportera un soutien appuyé à la professionnalisation et à la pérennité des entreprises artisanales, notamment dans les secteurs porteurs de développement (tourisme, secteur primaire, petite transformation alimentaire, services à la personne mais aussi activités culturelles et artisanat d’art).

Enfin, la création d’un Institut Universitaire de Technologie (IUT), en partenariat avec l’UPF, préparera des techniciens et cadres intermédiaires polynésiens, aujourd’hui en nombre insuffisant, dans les secteurs de développement, notamment dans les domaines de la mer, du développement durable et des nouvelles technologies. Ces formations seront conjuguées à la mise en place de pôles d’innovation et de compétitivité favorisant l’émergence et la réussite d’entreprises innovantes dans les secteurs d’avenir.

**Si vous devez en choisir une, quelle est votre première priorité ?**

Dans le choix de la première priorité nous sommes guidés par nos rencontres quotidiennes avec les Polynésiens : redonner de la dignité aux familles en retrouvant un emploi et des revenus.

**PRIORITE 2 : LA FORMATION**

Quelles mesures proposez-vous pour réduire l’échec

des jeunes dans leur scolarité ?

Nos constats :

L’enseignement en Polynésie française est un service public gratuit, obligatoire de 5 à 16 ans, cependant il ne « profite » pas à tous les élèves de la même façon : la réalité est donc source d’inégalités entre eux, alors que l’école devrait être un moyen de donner les mêmes chances à tous les enfants. Un nombre important, mais très mal connu, d’adolescents quitte le système éducatif avant l’âge de 16 ans ou peu après, sans avoir acquis les connaissances de bases minimales, indispensables pour s’insérer dans une société du 21° siècle, avec le sentiment d’échec et des risques de marginalisation rapide ; il faut arrêter d’être aveugle et de se rejeter la responsabilité

La jeunesse polynésienne est notre avenir et pourtant elle parvient difficilement à s’insérer et s’épanouir dans notre société. Le cadre familial et l'école ne sont plus les 2 piliers garantissant une éducation citoyenne et morale de la jeunesse. Les familles se démobilisent de plus en plus, laissant à ceux qui sont en charge de l'éducation populaire et du social, le soin de combler les lacunes et de lutter contre l'incivisme. Le système scolaire est encore trop isolé du monde économique et de la vie des jeunes hors des limites de l’école pour contribuer efficacement à l’insertion économique et sociale. Les jeunes trouvent difficilement des espaces d’expression conformes à leurs aspirations, leurs goûts.

Tout enfant à sa naissance a des droits, mais dans la réalité la réussite d’un enfant dépend fortement des conditions dans lesquelles se déroule son cheminement vers l’âge adulte. L’ensemble des actions et des acteurs qui tout au long de ce temps contribuent à l’éducation, l’épanouissement et l’insertion de la jeunesse devraient collaborer de façon harmonieuse pour y parvenir. De la naissance à l’âge de l’insertion sociale et professionnelle, personne ne doit être laissé sur le bord du chemin : éducation réussie, insertion facilitée, talents valorisés.

De nouvelles réponses aux problèmes de la jeunesse d’aujourd’hui doivent être apportées afin de lui donner sa place au sein de notre Pays

A Ti’a Porinetia valide les constats et recommandations contenues d’une part dans le document intitulé « Charte de la Jeunesse du Pacifique » (juillet 2006) et d’autre part dans la « Charte de la jeunesse Polynésienne » (novembre 2010). Ces propositions inspireront largement la politique que mènera notre majorité A Ti’a Porinetia.

Nous renforcerons, autour de l’enfant et de l’adolescent, l’action concertée et complémentaire de l’école, des organismes d’éducation populaire et sportive, des services administratifs tels ceux de la santé et des affaires sociales, des communes et de leurs groupements : les différents volets de l’éducation d’un enfant ou d’un adolescent, l’éducation qu’il reçoit de l’école, de sa famille, des organisations de jeunesse doivent concourir ensemble à sa réussite.

Parmi les actions concrètes que nous entendons mener, nous citerons :

* Le développement de l’enseignement à distance dans des îles éloignées, grâce aux technologies de l’information et de la communication, afin que les jeunes enfants ne soient pas contraints de quitter leur famille trop tôt,
* La priorité donnée à l’amélioration des conditions d’accueil et de vie dans les internats dans les îles et à Tahiti.
* L’adaptation régulière des cartes de formation aux besoins : une conférence annuelle des acteurs de l’éducation, de l’emploi et de la formation y contribuera
* La recherche de plus d’efficience dans les transports scolaires.
* L’amélioration des conditions et de la qualité de la vie des familles car elles interfèrent avec la réussite scolaire des enfants
* La réalisation rapide d’une enquête sur la déscolarisation précoce afin de se doter d’un plan de mesures concrètes.
* Donner à l’élève la formation qui lui donnera les meilleures chances de s’insérer économiquement dans son milieu de vie et l’aider à se construire son projet de vie futur en anticipant : choix d’orientation, éveil précoce aux métiers possibles, …. (c’est notamment essentiel pour les élèves originaires des îles éloignées)
* Valorisation et développement de filières d’excellence dans le domaine de l’artisanat, de la création artistique, … associés à une préparation à l’activité professionnelle.
* Augmentation du nombre de places en BTS et sollicitation de l’Etat et de l’UPF pour créer un IUT afin de permettre la conduite d’études supérieures adaptées aux bacheliers titulaires de bac technologiques et professionnels
* Création d’incitations à la mobilité (temporaire) d’enseignants chevronnés vers les îles éloignées et développement de parcours accompagnés des jeunes originaires des îles en déficit afin de faciliter leur retour pour servir leur milieu d’origine.
* Ouverture plus grande de l’école aux familles : encourager les expériences de terrain qui vont dans le sens d’un rapprochement, les évaluer pour redéfinir à terme les rapports institutionnels entre parents et l’école.
* Création d’ « écoles » pour être « parents d’élèves », redynamisation des associations de parents d’élèves
* Développement des passerelles entre l’école et les entreprises : rapprocher l’école de l’emploi
	+ Intensifier les liens des enseignants avec le monde professionnel
	+ Ouvrir plus l’école aux préoccupations du marché de l’emploi
	+ Favoriser les formations en alternance : préparation aux diplômes nationaux, entrée en apprentissage.
	+ Professionnaliser et revaloriser les métiers inspirés de la culture et de l ‘artisanat traditionnel pour en faire des métiers choisis et non des activités d’appoint

Question subsidiaire :

*Si vous devez en choisir une, quelle est votre 1ère priorité et pourquoi ?*

Renforcement du lien entre le monde de la formation et le monde du travail afin, d’une part, de mieux adapter les filières de formation aux besoins de l’économie et, d’autre part, de compléter la formation initiale par une expérience pratique et concrète de l’exercice d’un métier. En effet, le problème majeur de l’insertion des jeunes est l’inadéquation entre les filières de formation et les besoins en emplois qualifiés ou non. Il est aujourd’hui indispensable de repenser notre système éducatif pour qu’il permette à chacun de se préparer à sa vie active avec la perspective d’un emploi durable, dans un métier correspondant à ses aspirations, à ses compétences et dans un secteur porteur de développement.

**PRIORITE 3 : LE TRANSPORT**

L’organisation du transport collectif est un frein au développement économique et crée des inégalités sociales. Que prévoyiez-vous pour y remédier ?

La géographie de notre pays étendu sur des millions de km² d’espace maritime et une population de seulement 268 000 habitants dispersés sur 65 îles habitées, posent à la base des défis énormes pour le transport et la circulation des personnes et des marchandises. Le renchérissement du coût de l’énergie accroît et accroîtra dans le futur les difficultés.

D’une façon générale et pour l’avenir, la question des transports dans notre pays doit trouver des réponses cohérentes dans les choix en matière d’aménagement du territoire. L’obligation statutaire de nous doter d’un schéma général d’aménagement et de développement ou SAGE est une opportunité à saisir pour planifier et apporter de la cohérence à nos choix de développement auxquels la question des transports est liée. A Ti’a Porinetia poursuivra les travaux de mise en place du processus et sa mise en œuvre car ils permettront de trouver des réponses globales et cohérentes à ce problème essentiel des déplacements des personnes et des biens, en lien avec le plan de développement à long terme que nous voulons pour guide.

La question des transports inclut à la fois les transports maritimes, aériens et routiers dans les îles hautes les plus peuplées. Cependant c***ompte tenu de l‘étendue de la question, nous répondrons à votre question en considérant qu’elle concerne essentiellement les transports collectifs routiers à Tahiti.***

La question de la circulation dans la zone urbaine de l’agglomération de Papeete est liée d’une part à la concentration de population sur une bande côtière étroite de quelques 40 kilomètres où vivent prés de 80 000 habitants et d’autre part à la préférence accordée par les pouvoirs publics aux véhicules individuels, au détriment des transports en commun.

A Ti’a Porinetia apportera à ce problème une attention particulière car il est en effet source d’inégalités sociales et de dégradation de la qualité de vie des familles.

* **Dans le court terme**, puisqu’il n’est pas possible de réaliser dans un laps de temps court des investissements majeurs, il nous faudra recourir à des solutions guidées par le pragmatisme et la concertation
* Il est indispensable de faciliter la circulation des véhicules de transport en commun dans l’agglomération : si les bus circulent plus rapidement, les passagers seront plus nombreux et utiliseront moins leurs véhicules personnels. Et les coûts de fonctionnement des véhicules pourront être mieux couverts par des recettes supérieures. On pourrait en attendre une baisse des tarifs qui sont aujourd’hui considérables pour les familles les plus modestes. Nous examinerons rapidement les conditions dans lesquelles il serait possible de créer une voie prioritaire pour les véhicules de transport en commun pour relier les communes proches de Papeete aux heures de pointe (le matin et le soir). Cette voie serait dans un sens le matin et inversé le soir,
* Avant l’échéance des conventions de délégation de service public actuellement en cours nous procéderons à un audit de la situation des compagnies délégataires et des dessertes qu’elles se sont engagées à assurer afin d’adapter les termes des prochaines conventions
* Partant du constat que la circulation est plus fluide en dehors des périodes scolaires, nous inciterons la mise en place d’horaires décalés et la délocalisation de certaines activités. Mais cette solution ne prendra de l’ampleur dans le temps que dans le cadre d’une politique d’aménagement de l’espace, en lien avec les communes de l’agglomération. A plus long terme nous prévoyons en effet un rééquilibrage du développement entre Tahiti et la presqu’île, entre Tahiti et les autres îles. Le rapprochement des lieux de vie et des lieux d’occupation (travail, école, …) est un objectif susceptible d’apporter aux familles une amélioration de leur situation.
* Sur le plan des grands travaux à réaliser A Ti’a Porinetia a prévu (lorsque les moyens de financement auront été reconstitués) :
	+ De réaliser une route traversière Papenoo-Mataiea, sur la base du tracé actuel : cette réalisation, permettra de désengorger les voies actuelles de desserte mais aussi de rendre accessibles de nouveaux espaces de développement pour l’habitat et l’économie, dans le respect du patrimoine naturel et culturel
	+ De réaliser le projet de route de la côte 350 pour créer une nouvelle voie de circulation, non préjudiciable pour les particuliers qui se sont opposés au projet Te Ara Nui.

A Ti’a Porinetia n’engagera pas la Polynésie française dans des projets pharaoniques, coûteux et causes d’endettement pour les générations à venir, tant que nos moyens ne nous le permettront pas. Par ailleurs A Ti’a Porinetia associera systématiquement les maires à la décision sur des projets qui concerneraient leur territoire et leur population.

Question subsidiaire

*Comment comptez-vous régler les problématiques du transport en commun des établissements scolaires et universitaires, notamment les dessertes et la tarification ?*

Nous savons qu’il est régulièrement fait état de réclamations. L’audit de situation des transporteurs et de mise en œuvre des conventions régissant les transports scolaires servira de base à l’amélioration de la situation, notamment en matière de sécurité des enfants et adolescents et de respect des obligations. Le coût pour notre collectivité de ces transports et l’enjeu de protection des enfants justifient que les pouvoirs publics soient très attentifs en ce domaine.

Pour ce qui concerne les étudiants nous étendrons aux étudiants le bénéfice des avantages pris en charge par la collectivité. Les anomalies en matière de tarifs et de pratiques ne doivent plus exister.

**PRIORITE 4 : LE TOURISME**

Le tourisme nous apparaît comme le seul secteur durable capable de redresser rapidement l'économie

du pays. Quelles sont vos priorités en la matière ?

Le tourisme présente un potentiel évident pour le développement de notre Pays et doit, à ce titre, être conforté comme activité prioritaire pour notre reconversion économique.

Jusqu’à aujourd’hui, la politique en matière de tourisme s’est limitée, à grands frais (des dizaines de milliards engloutis dans la défiscalisation d’hôtels qui ferment aussitôt les délais obligatoires expirés) à la construction de structures d’hébergement, au soutien, lui aussi très coûteux, d’une compagnie aérienne qui peine à sortir du rouge et à de la promotion qui coûte, elle aussi très cher au Pays. Pour autant, ce secteur phare de notre développement a reculé : sur la période 2007-2012, la fréquentation touristique a baissé, en moyenne, de 0,4% alors qu’elle progressait, dans le même temps, de 0,1% l’an en Océanie (source OMT).

Face à ce constat, il est urgent de revoir notre manière d’envisager le soutien public à ce secteur et de raisonner en termes de filière. Le tourisme n’est pas seulement l’affaire des professionnels : il doit devenir l’affaire de tous, du grand patron de l’industrie hôtelière au simple citoyen qui ignore, peut-être, que son emploi dépend du touriste qu’il croise dans la rue.

Il est urgent d’arrêter rapidement, avec tous les acteurs, et de mettre en œuvre le plan de développement de la filière touristique centré sur une vision plus globale de l’activité et pas seulement centrée sur les structures d’hébergement : cessons de faire de l’hébergement, faisons du tourisme.

Ce plan de développement sera inscrit dans un calendrier précis et déclinant les objectifs, moyens nécessaires et devoirs de chacun (Pays, communes, professionnels et salariés, population) et inclura les activités dépendant de manière indirecte du secteur (entretien et maintenance, transport, construction, commerce, services divers,…) et il intègrera la valorisation des hommes (notre culture) et de l’environnement (notre terre, notre patrimoine) comme des activités centrales du produit touristique.

Il ne s’agit pas de refaire une consultation mais bien de compléter les travaux de réflexion déjà menés en offrant une nouvelle perspective plus globale afin que tous les Polynésiens se sentent concernés, impliqués, qu’ils se mobilisent pour la réussite de ce secteur et qu’au-delà des plages et des lagons, des hébergements de luxe, les touristes puissent découvrir une culture unique, une population accueillante, un environnement préservé, des activités nombreuses et inoubliables.

Parmi les orientations qui seront proposées pour ce plan de développement :

* 1. L’adaptation et la modernisation des infrastructures publiques dont, notamment :
		1. La modernisation l’aéroport international de Faaa
		2. La mise aux normes internationales de l’aéroport de Bora Bora pour l’accueil de jets privés
		3. La création d’un centre historique dans la baie de Matavai (Pointe Vénus - Tahiti)
		4. La création d’un village touristique à Bora Bora
		5. La création d’une base nautique aux Marquises (en lien avec une base de pêche)
		6. La modernisation des équipements nautiques aux ISLV
		7. L’aménagement d’un grand centre culturel et de congrès à la Pointe Tata’a
		8. La mise en place dans les îles et avec les communes, de centres « Haere Mai » (la communauté locale est actrice) concentrant point d’info/d’assistance touristique, expositions ventes d’artisanat local, marché, animations culturelles,… sur la base d’un label et d’une organisation commune
		9. L’entretien et le soutien à la valorisation des sites culturels et des chemins de randonnée, notamment par le biais des emplois aidés
	2. Le renforcement de la formation des hommes non seulement aux métiers touristiques mais aussi à tous les métiers connexes, la promotion de ces métiers auprès des jeunes et l’adaptation des cadres réglementaires ;
	3. La réorientation d’une partie des aides publiques destinées à la promotion à l’extérieur vers le soutien et la valorisation des activités culturelles et artisanales (danse, musique, peinture, artisanat,…) pour en faire de vrais atouts touristiques en soutenant les initiatives, en aidant à la structuration et à la professionnalisation des activités dans une perspective touristique (contrats d’objectifs et, notamment, mise en place d’un calendrier culturel) ;
	4. La transformation de Papeete en capitale touristique en engageant un partenariat avec la commune pour la rénovation du centre-ville et en étudiant la possibilité de favoriser l’implantation rationnelle de commerces touristiques (ex. duty free, bars et restaurants,..)
	5. Le soutien à l’initiative privée par un accompagnement mieux adapté :
		1. Développer/accompagner la filière du tourisme maritime (croisière, nautisme, plongée) en modifiant les contraintes fiscales et en renforçant les infrastructures nécessaires
		2. Revoir le dispositif de défiscalisation, dont les résultats sont décevants pour un meilleur équilibre entre structures internationales et petite hôtellerie
		3. Renforcer la professionnalisation et la structuration de la petite hôtellerie et encourager la pluriactivité (hébergement+pêche, agrotourisme+guide touristique), notamment en adaptant le droit du travail et de la protection sociale pour permettre à des salariés d’avoir des activités non salariées
		4. Aider à la structuration des activités de loisirs
		5. Mieux organiser les activités de transport terrestre
		6. Favoriser/encourager l’implantation d’un golf à Bora Bora
	6. La sensibilisation permanente de la population à l’importance du touriste pour notre développement et à la qualité des produits et services offerts, tous secteurs confondus.

Question subsidiaire :

*Le tourisme est étroitement lié à l’environnement, quelles mesures proposerez-vous ?*

A Ti’a Porinetia dispose d’un programme complet de mesures visant à préserver et valoriser notre environnement. Les principales sont :

1. L’amélioration de la gestion/réduction de l’impact des activités humaines (industrie, agriculture, urbanisme, pêche) par :
	* Un développement accru de l’assainissement collectif ;
	* Une meilleure gestion des déchets ;
	* Une agriculture responsable (développement de l’agriculture bio) ;
	* Une gestion raisonnée de la pêche lagonaire (poursuite des PGEM) ;
	* La mise en œuvre et la promotion de la gestion intégrée des espaces littoraux.
2. La préservation de l’équilibre écologique et la protection de la biodiversité par un soutien accru aux associations et organismes de recherche.

**PRIORITE 5 : LE LOGEMENT**

Le logement collectif social semble créer les mêmes effets négatifs que ceux constatés aujourd’hui en métropole. Comment comptez-vous résoudre ce problème ?

En matière de logement, comme dans bien d’autres domaines, A Ti’a Porinetia souhaite tirer les leçons du passé et proposer de nouvelles façons de répondre aux questions qui se posent à notre société.

L’accès au logement est pour une famille un élément essentiel de son équilibre, tout comme la disposition de revenus réguliers, l’éducation des enfants et la santé de ses membres. Or le coût du logement (location ou construction) par rapport aux revenus est tel que nombre de familles ne parviennent pas à se loger décemment par leurs propres moyens et doivent se tourner vers des solutions de logement social public. De plus la concentration de 75% de la population polynésienne dans l’agglomération urbaine de Papeete, entre Mahina et Papara, offre peu de ressources foncières disponibles. Dans ces conditions la construction de résidences collectives est devenue la seule solution pour les familles ne disposant pas de foncier. Aujourd’hui l’OPH gère 85 résidences sociales correspondant à plus de 2500 logements, avec toutes les difficultés de gestion maintes fois relevées.

Dans le passé, les pouvoirs publics ont construit des logements sociaux, sans accorder suffisamment d’importance à une conception plus large et plus qualitative. Cette façon de faire qui a privilégié le béton aux conditions de vie, est avec l’insuffisance de revenus, la principale cause du mal être dans les lotissements sociaux. Les résidences construites loin des lieux de travail obligent les familles à s’endetter pour acheter des voitures, à se lever très tôt et à rentrer tard chez elles.

A Ti’a Porinetia entend développer une approche plus générale, plus soucieuse des hommes que des seules considérations économiques. Celle de l’HABITAT afin que les familles puissent vivre dans un cadre de vie adapté, incluant les commodités de la vie : commerces, transports publics, équipements collectifs proches (scolaires, sportifs, de loisirs), possibilité de développer une vie sociale et communautaire, d’avoir des activités économiques, indépendantes ou salariées pas trop éloignées du domicile. Les communes seront associées et définiront sur leur territoire leurs orientations en fonction des besoins constatés. Il faudra également mieux tenir compte de la façon de vivre des familles dans la conception même du logement. Cette approche nouvelle, adoptée ailleurs depuis longtemps, s’inscrit dans une politique d’aménagement des territoires communaux.

Les Polynésiens préfèrent vivre dans des maisons individuelles que dans des appartements. Cela sera possible parce que nous aménagerons autrement l’espace polynésien grâce au développement équilibré des îles. De nombreux espaces fonciers seront disponibles ou pourront devenir accessibles hors de la zone urbaine quand nous développerons des activités économiques nouvelles dans les zones rurales et dans les îles autres que Tahiti. En effet les familles veulent vivre dans des lieux où les parents pourront trouver des emplois, les enfants pourront aller à l’école et là où les familles trouveront les équipements de santé nécessaires.

Par ailleurs et dans l’immédiat, les missions de l’OPH doivent être redéfinies et centrées sur la gestion la meilleure possible des résidences : suivi des locataires, travail de proximité pour répondre à leurs demandes, en échange de quoi ceux-ci devront être plus respectueux de leur obligation de payer leur loyer.

A Ti’a Porinetia a choisi de faire du secteur du logement un secteur prioritaire parce qu’il correspond à un besoin essentiel des familles ; il permet aussi de donner du travail aux entreprises polynésiennes et de récréer des emplois dans le secteur qui en a perdu le plus ces dernières années.

Si toutes les familles ont besoin d’un logement, les demandes étant différentes, les réponses seront diversifiées. A titre d’exemples, A Ti’a Porinetia souhaite :

* remettre en route des dispositifs favorisant l’accession des ménages à revenu intermédiaire à la propriété de leur logement, dans une perspective de relance rapide du secteur (PAP, …)
* concrétiser (enfin) le projet d’installer d’un second opérateur de logement social, associant la Caisse de Dépôts et Consignations
* soutenir des projets d’habitat social des opérateurs privés (location et accession à la propriété), notamment en zone urbaine
* mettre en place un programme décennal d’accompagnement des familles pour la sortie de l’indivision foncière ou la gestion collective des terrains en indivision par une équipe spécialisée et dédiée (voir engagement sur le foncier) afin de lever des freins à la construction de logement individuel ou de petits collectifs familiaux.